



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

**La Voise**, ou plutôt le **canal de la Voise** a connu une activité intense sous Louis XIV au moment de la construction de l'aqueduc de Maintenon qui devait amener à Versailles les eaux de l'Eure pour alimenter les bassins royaux. Vauban et Louvois firent aménager les rivières de l'Eure, de la Drouette et de la Voise pour acheminer les pierres de construction.

La vallée de la Voise serpente jusqu'à l'Eure sur 30 km. Oasis boisé dans un univers agricole, elle est riche par sa flore et sa faune. Promeneurs, sachez regarder et écouter !

**L'église Saint Martin de Bailleau**, datant du XVème, a été détériorée suite à l'écroulement du chœur et du transept en 1927. Elle a été rénovée en 1945, son clocher en 1990. La rue des Huguenots rappelle que ce fief fut envahi par les protestants et soumis pendant les guerres de religion

**Gallardon** est une ancienne place fortifiée du XIIème, fortement endommagée lors de la guerre de Cent Ans. La Tour, ou « épaulement », est le reste d'un donjon construit au XIIème siècle au centre d'une forteresse de 350 m d'enceinte et détruit en 1421 sur l'ordre du dauphin, futur Charles VII. La forme de cette ruine évoquerait de loin quelque chose comme un jambon ou un gigot, d'où le curieux nom de "Epaulement de Gallardon" passé dans l'usage... Les rues médiévales aux noms évocateurs : la Pouillallerie, la Croc Salé, le Trou au lièvre, la Porte Mouton... font découvrir d'anciennes demeures, en particulier la Maison de Bois ou « Fief des Marmoussets » datant du XVIème siècle.



## ACCÈS

RN 10 vers Chartres,  
puis D 116 en direction de Gallardon  
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Maintenon (13 km)



## HÉBERGEMENT / RESTAURATION










Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Gas, Bleury, St Symphorien-le-château

Restaurants à Gallardon

Ravitaillement à Gallardon



## CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses déchets
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Relever les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse

## INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

**Comité Départemental du Tourisme**

02 37 84 01 00

[www.tourisme28.com](http://www.tourisme28.com)




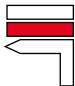





[infos@tourisme28.com](mailto:infos@tourisme28.com)

**Syndicat d'Initiative de Gallardon**

02 37 31 11 11

[www.deroyer.fr/sigallardon](http://www.deroyer.fr/sigallardon)

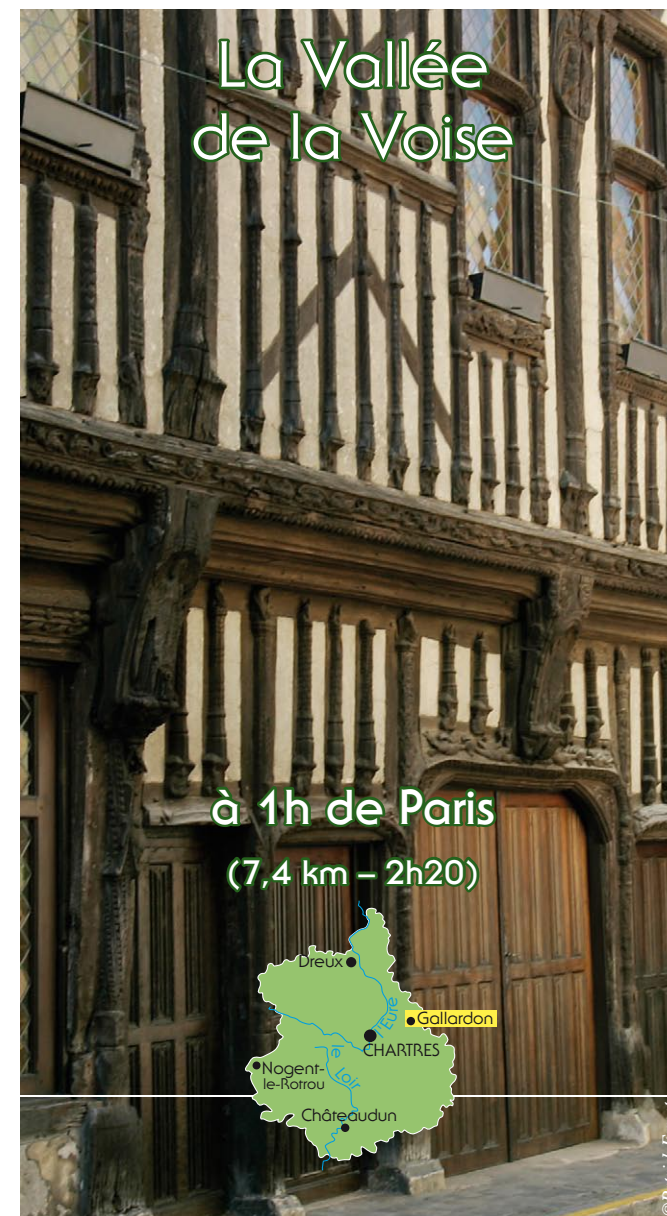
[s.i.gallardon@wanadoo.fr](mailto:s.i.gallardon@wanadoo.fr)

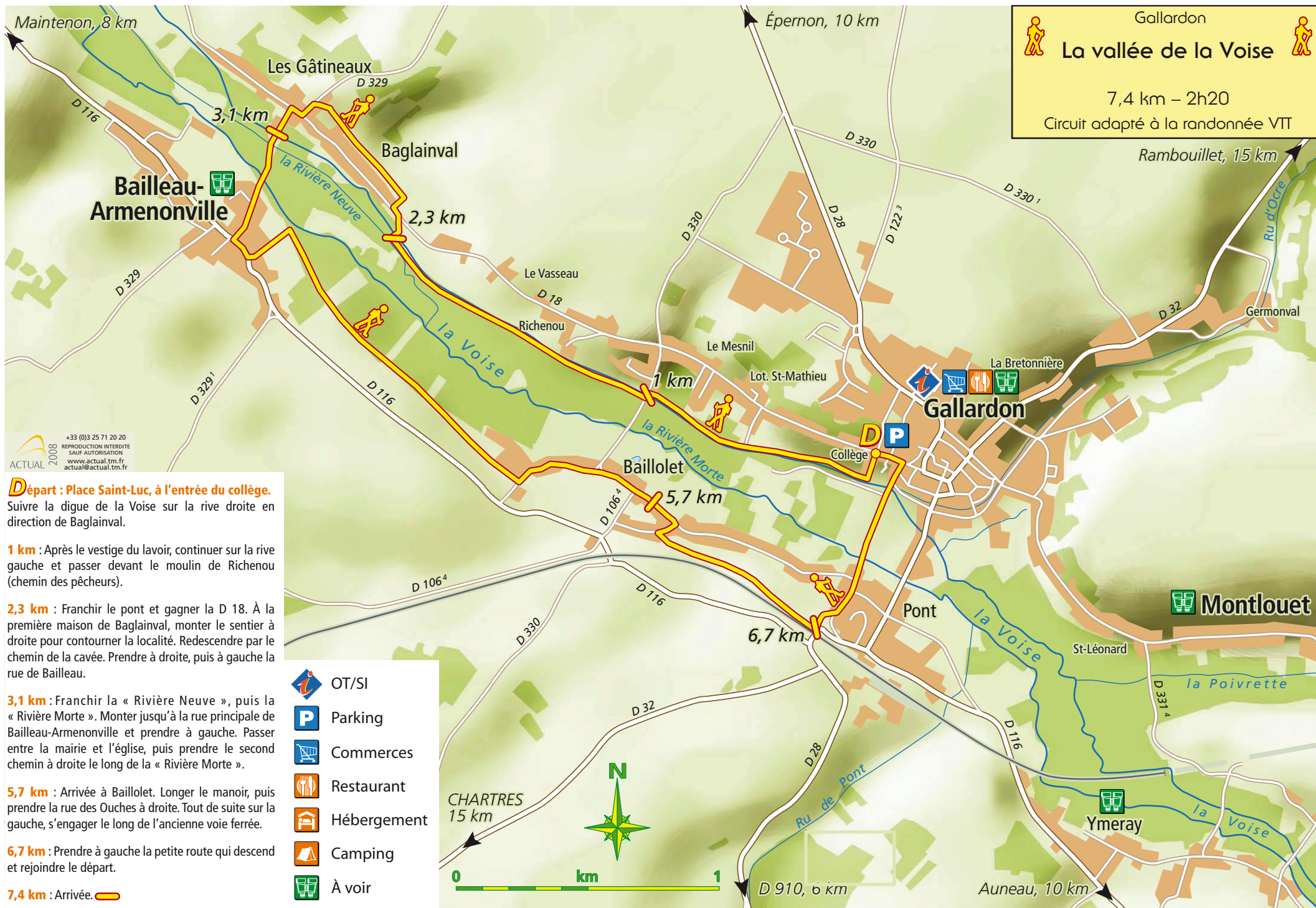
Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

GALLARDON



Eure & Loir  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME





Gallardon

**La vallée de la Voie**

7,4 km – 2h20

Circuit adapté à la randonnée VTT

ACTUAL 2008  
 +33 (0)3 25 71 20 20  
 REPRODUCTION INTERDITE  
 SAUF AUTORISATION  
 www.actual.tm.fr  
 actual@actual.tm.fr

**Départ : Place Saint-Luc, à l'entrée du collège.**  
 Suivre la digue de la Voie sur la rive droite en direction de Baglainval.

**1 km :** Après le vestige du lavoir, continuer sur la rive gauche et passer devant le moulin de Richenou (chemin des pêcheurs).

**2,3 km :** Franchir le pont et gagner la D 18. À la première maison de Baglainval, monter le sentier à droite pour contourner la localité. Redescendre par le chemin de la cavée. Prendre à droite, puis à gauche la rue de Bailleau.

**3,1 km :** Franchir la « Rivière Neuve », puis la « Rivière Morte ». Monter jusqu'à la rue principale de Bailleau-Armenonville et prendre à gauche. Passer entre la mairie et l'église, puis prendre le second chemin à droite le long de la « Rivière Morte ».

**5,7 km :** Arrivée à Bailleolet. Longer le manoir, puis prendre la rue des Ouches à droite. Tout de suite sur la gauche, s'engager le long de l'ancienne voie ferrée.

**6,7 km :** Prendre à gauche la petite route qui descend et rejoindre le départ.

**7,4 km :** Arrivée.

- OT/SI
- Parking
- Commerces
- Restaurant
- Hébergement
- Camping
- À voir

